



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

151^e Assemblée de l'UIP

Genève
19-23 octobre 2025



Recommandation d'élire pour la première fois une femme au poste de secrétaire général de l'ONU

Motion adoptée par la Commission permanente des Affaires des Nations Unies de l'UIP (Genève, 21 octobre 2025)

Depuis la création de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 1945, neuf hommes ont été successivement élus ou réélus au poste de secrétaire général. Ce déséquilibre entre les sexes est principalement attribué aux contextes internationaux et culturels dominés par les hommes dans lesquels les Nations Unies ont opéré.

Beaucoup de choses ont changé dans le monde au cours des 80 années d'existence de l'ONU, notamment un consensus croissant autour de l'égalité des sexes et du droit des femmes à occuper des postes de direction au niveau national et international. Le principe de l'égalité des sexes a été inscrit dans de nombreux accords internationaux, et tant l'ONU que l'UIP en ont fait un moteur essentiel de leurs travaux consacrés au développement, aux droits de l'homme et à la démocratie.

L'année dernière, dans le cadre du **Pacte pour l'avenir** (septembre 2024), les États membres de l'ONU ont décidé de :

"Souligner que la sélection et la nomination du ou de la Secrétaire général(e) doivent être guidées par les principes du mérite, de la transparence et de l'inclusion et compte dûment tenu de l'équilibre des genres et du roulement régional, et garder à l'esprit, lors de la prochaine procédure de sélection et de nomination et des suivantes, qu'il est regrettable qu'aucune femme n'ait encore jamais été Secrétaire générale, tout en encourageant les États membres à envisager de présenter des candidates."

La dernière résolution en date intitulée *Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale* (septembre 2025), qui rend le processus d'élection du ou de la secrétaire général(e) de l'ONU plus ouvert et transparent que jamais, réitère le sentiment de "regret" qui figure dans le Pacte pour l'avenir, mais s'abstient de lancer un appel direct à l'élection d'une femme en 2026.

En adoptant cette motion, la Commission permanente des Affaires des Nations Unies de l'UIP affirmera que, dans le contexte du processus actuel de sélection du ou de la prochain(e) secrétaire général(e) de l'ONU en 2026, le moment historique est venu d'élire une femme à ce poste, à la fois comme une question de principe et comme une démonstration de l'engagement des Nations Unies à garantir l'égalité pour tous.

Nous reconnaissons les nombreuses femmes dirigeantes accomplies qui ont occupé ou continuent d'occuper des postes de direction dans le monde entier, y compris dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, qui est considérée comme la prochaine dans le roulement géographique pour le poste du ou de la secrétaire général(e) de l'ONU. Notant en outre que les candidats à ce poste doivent être officiellement parrainés par leurs gouvernements respectifs, la Commission appelle les Parlements membres de l'UIP, en particulier les Membres du Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes, à :

1. organiser des réunions d'information au sein de leurs commissions des affaires étrangères respectives afin de faire le point sur les modalités d'élection du ou de la secrétaire général(e) de l'ONU et sur le calendrier du processus de sélection et de nomination qui se déroulera au cours de l'année 2026 ; et
2. coopérer avec les dirigeants de leur gouvernement en vue de lancer une recherche de candidates dès que possible afin d'assurer un grand nombre de candidates hautement qualifiées pour l'élection par le Conseil de sécurité.

F

#IPU151